

Affiché le ID: 059-215903923-20171212-D128-DE

### DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT D'AVESNES **VILLE DE MAUBEUGE**

### Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE **2**:03.27.53.75.32

Réf.: CL / I TOUBEAUX

#### **SEANCE DU 12 DECEMBRE 2017 : DELIBERATION N° 128**

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 4 DECEMBRE 2017

L'an deux mille DIX-SEPT, le DOUZE DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: A. DECAGNY - I-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES -B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. IOURDAIN - I.PAOUE - - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY -R.PILATO - A.NEZZARI - P. MACQ - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER -F.LEFEBVRE - N.TAIDIRT - F. TRINCARETTO - I-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F. FEKIH -C.DI POMPEO -S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS--R-DETOURBE- L-A.DE BEJARRY

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR:**

Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)

Patricia MACQ-REMIENS présente pour l'ensemble des projets de délibérations présenté à l'exclusion des délibérations 32/33/34 pour lesquelles pouvoir a été donné à Yves ZUMSTEIN Corine DEMOUSTIER (à Arnaud DECAGNY) André PIEGAY (à Pascaline MATAGNE) Sophie CORDIER (à Denis DEJARDIN) Frédéric LEFEBVRE (à Marie-Christine MORETTI)

Naëlle TAJDIRT (Jean-Pierre COULON)

#### EXCUSE(E)S:

Jean-Yves HERBEUVAL - Christophe DI POMPEO - Xavier DUBOIS

# ABSENT(E)S:

**Abdelhakim NEZZARI** Francis TRINCARETTO (absent pour les questions n° 32/33/34) Louis-Armand DE BEJARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE:** Naguib REFFAS

OBJET N° 7 : Demande de subvention auprès du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.)

Envoyé en préfecture le 20/12/2017

Reçu en préfecture le 20/12/2017

Affiché le

ID: 059-215903923-20171212-D128-DE

SLOW

Vu le Code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L 132-1 et L.132-6 relatifs au concours du maire, par son pouvoir de police, à l'exercice des missions de sécurité publique et de prévention de la délinquance en respect avec le plan de prévention de la délinquance arrêté par le représentant de l'Etat dans le département

Vu la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance et notamment son article 5 traitant de la création d'un fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), destiné à financer la réalisation d'actions dans le cadre :

- des plans de prévention de la délinquance.
- de la contractualisation mise en œuvre entre l'État et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville".

Vu le décret n°2007-1048 du 26 juin 2007 pris pour l'application de l'article 5 de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 et relatif au fonds interministériel pour la prévention de la délinquance,

Vu la circulaire NOR / INTA1701539J en date du 16 janvier 2017 relative aux orientations pour l'emploi des crédits du FIPD pour 2017,

Considérant les engagements forts, sur la durée du mandat, de la municipalité pour assurer efficacement la sécurité et la tranquillité publique des maubeugeois,

Considérant le recrutement de plusieurs policiers municipaux ainsi que l'acquisition d'équipements, notamment de protection individuelle et de radiocommunication afin de mener à bien leurs missions dans les meilleures conditions de sécurité possible,

Considérant le programme de déploiement de caméras de vidéoprotection, par phases, sur l'ensemble de la ville (ZSP et hors ZSP) pour la surveillance des bâtiments et espaces publics et la lutte contre les différentes formes d'incivilités et les délits,

Considérant que le FIPD est destiné, entre autres actions de prévention, à financer la vidéoprotection sur le territoire par le versement de subventions.

## Par ces motifs, Il est proposé au Conseil Municipal :

 D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégataire à solliciter toutes les subventions utiles proposées dans le cadre du FIPD.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,



ID: 059-215903923-20171212-D128-DE

### A l'unanimité,

• **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégataire à solliciter toutes les subventions utiles proposées dans le cadre du FIPD.

# Fait en séance les jour, mois et an que dessus

## Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

**Arnaud DECAGNY**